

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe****Déposé / Reçu le****21 OCT. 2025****au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**Réservé
au
Moniteur
belge***25136876***N° d'entreprise : **0401 967 307****Nom**(en entier) : **HABITATIONS DE BRUXELLES MILLE DEUX CENT DIX**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**Adresse complète du siège : **Rue Amédée Lynen 21 - 1210 Saint-Josse-ten-Noode****Objet de l'acte : Démission - Renouvellement de mandats - Nomination**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2025

Après délibération, l'assemblée générale prend les résolutions suivantes :

.../...

4. elle acte, selon l'article 36 des statuts, la fin de mandat des membres du Conseil d'administration, à savoir :

Messieurs
Ahmed Mehjoubi Medhoune,
Muhamet BEGAJ,
Philippe Boïketé,
Kadir OZKONAKCI,
Serob MURADYAN, administrateur délégué
Safa AKYOL,
Ismail LUAHABI,
Luc Frémal,

Madame Anne DE RAET, et la fin du mandats des membres du Conseil d'administration avec voix consultative, à savoir :

Messieurs Christian DOAT et El Medhi EL AMRANI

5. sur proposition du Conseil communal de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode, et sous réserve de la Région de Bruxelles-Capitale, qui s'abstient par la voix de sa représentante, Madame OSSELAER, elle accepte et nomme comme administrateurs, à dater de ce 5 juin 2025, conformément à l'article 22, alinéa 4, des statuts :

- Monsieur Emir KIR (nommé) ;
- Monsieur Saïd BENHAMMOU (nommé) ;
- Monsieur Mouaad SMAHI (nommé) ;
- Monsieur Seydi AKTAS (nommé) ;
- Monsieur BASSAMBI-ILUMBE (nommé) ;
- Madame Matchozi NGONGO (nommée) ;
- Madame Nouhayla LOUKILI (nommée).

.../...

8. sur proposition du Conseil communal de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode, et sous réserve de la Région de Bruxelles-Capitale, qui s'abstient par la voix de sa représentante, Madame OSSELAER, elle accepte et nomme comme membres du Conseil d'administration avec voix consultative, à dater de ce 5 juin 2025, conformément à l'article 22ter des statuts :

- Monsieur Ahmed MEHJOUBI MEDHOUNE (renommé)
- Monsieur Pascal LEMAIRE (nommé)

.../...

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 28/10/2025 - Annexes du Moniteur belge

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 25 septembre 2025

Monsieur Gilot informe le Conseil de la renomination, par le Conseil de l'Action sociale du CPAS de Saint-Josse, de Madame Anne-Marie De Raet et Monsieur Luc Frémal en tant qu'administrateurs mandatés auprès du Conseil d'administration des HBM.

Il précise que la nomination définitive sera faite par l'Assemblée générale ordinaire de juin 2026, dont c'est la prérogative, mais que dès à présent, les deux administrateurs peuvent participer pleinement aux sessions du Conseil d'administration.

Enfin, si les membres du Comité de gestion, ici présents, en sont d'accord, c'est Madame Anne-Marie De Raet qui intégrera le Comité en tant qu'administratrice mandatée par le CPAS de Saint-Josse.

Décision :

le Conseil d'administration des HBM accueille en son sein Madame Anne-Marie De Raet et Monsieur Luc Frémal en tant qu'administrateurs mandatés par le CPAS de Saint-Josse, et ce dès ce 25 septembre 2025.

Leur nomination sera entérinée par l'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2026.

Par ailleurs, Madame Anne-Marie De Raet est désignée en tant qu'administratrice mandatée par le CPAS pour faire partie du Comité de gestion des HBM, et ce dès ce 25 septembre 2025.

Gauthier Gilot, Directeur Général mandate J. Jordens SRL / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder à toute démarche liée aux présentes décisions en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe
Mandataire